

dans la phase de lancement que dans la pratique ultérieure. Comment ne pas déceler dans cette détermination une revanche recherchée à l'enterrement de la Convention alpine que les députés des régions visées ont mis 10 ans à obtenir après avoir constaté la réalité sous-jacente.

La Suisse ne fait pas partie de l'Europe mais se fait un devoir, particulièrement pour l'environnement et sa réglementation, de platement copier les dispositions pondues à Bruxelles et dont les fruits amers commencent à générer des ulcères. La Suisse serait bien sage de se retremper des vertus du fédéralisme vécu et non seulement proféré, plutôt que d'imiter l'UE dans sa politique de promotion de régions transfrontalières qui vident les entités traditionnelles, communes et Etats, de leurs compétences. C'est ainsi que se perd le sentiment d'appartenance à une nation.

Aqua Nostra met ses modestes moyens mais tout son cœur à sauvegarder ce qui peut l'être de ce qui fait encore partie de notre culture.» (Narcisse Sepppey)

Un nouveau membre au Comité

Pour des raisons de changement dans ses engagements professionnels, M. Bernard Vogel a adressé sa démission comme membre du comité. Ce dernier propose, pour le remplacer, M. Philipp Matthias Bregy, avocat-notaire et député, domicilié à Naters, chargé particulièrement des



contacts de notre association avec la partie alémanique du canton.

La nomination de M. Bregy est acceptée à l'unanimité par acclamation de l'Assemblée, et des remerciements sont adressés à M. Vogel pour sa participation active au Comité.

Programme d'activités

Calqué sur les activités 2010, ce programme a été établi, comme l'a souligné le président: «selon arrivages», i.e. au gré de l'actualité et basé sur le document «Programme d'action» adopté l'année dernière.

La discussion,

en fin d'assemblée, a permis aux participants de faire part de leurs préoccupations sur quelques sujets d'actualité tels que le «loup» ou l'enseignement de l'environnement dans les écoles,

et en particulier sur les tracasseries administratives toujours plus tatillonnes imposées par les organisations écologistes.

L'Assemblée a été suivie

immédiatement par l'Assemblée des Délégués d'AQUA NOSTRA SUISSE, présidée par M. Jean-Pierre Zingg, puis par une présentation de «L'organisation du sauvetage en Valais» (144) par son directeur, M. Vincent Favre.

**«Chez nous
la nature est reine,
et l'homme
est son seigneur.»**

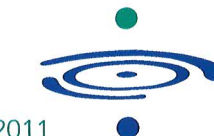
CCP 17-586 804-0
aquanostra@ars-sion.ch

JAB
3960 Sierre



Bulletin d'information n° 4-11 - Décembre 2011

AQUA NOSTRA VALAIS



AQUANOSTRA
CP 2055 - 1950 Sion 2

Assemblée générale ordinaire 2011

L'assemblée a eu lieu le 17 novembre, à la Maison du Sauvetage FXB, à Sion.

Face à un parterre bien garni de représentants de milieux les plus divers, M. Narcisse Sepppey, président, souhaite la bienvenue à

tous les participants et remercie M. Bruno Bagnoud, patron de la «Maison du Sauvetage François-Xavier Bagnoud» pour son accueil.

Diverses personnalités, se sont excusées, dont notamment MM. Bernard Vogel et Philippe Nantermod, membres du comité, et M. Michel Schwéry, vérificateur des comptes.

